

CHAMBRES DE MÉTIERS : Oui à un statut renégocié Non à un statut rafistolé !

« J'ouvrirai rapidement le chantier du statut »

C'est l'engagement que le président STALTER avait pris lors de son discours de candidature à la présidence de l'APCMA. Le SNCA, en organisation responsable, avait plébiscité cette

**annonce puisque c'est
exactement ce que nous
demandions.**

**Dix-huit mois plus tard où en est-
on?**

Depuis novembre 2017, les CPN 56 s'enchainent et les groupes de travail se mettent en place. Pourtant, aucun véritable travail de révision de fond du statut n'est proposé.

Il est temps de mettre un terme au rafistolage d'un statut dont tout le monde s'accorde à dire qu'il est:

- alambiqué et interprétable sur bien des points,
- un frein à l'avancée des carrières des agents avec ses grilles complexes et inadéquates,
- « un miroir aux alouettes » concernant le passage en classe 3; engagement pourtant pris par les signataires du statut de 2009,
- inéquitable avec l'avancement au mérite qui est fondé sur aucun critère et sur une logique d'attribution nébuleuse,
- totalement inadapté aux enjeux de demain avec la réforme de l'apprentissage et la loi PACTE



Dans le cadre de ses actions de défense des droits des salariés du réseau des CMA, le SNCA- CGT appelle le Président de l'APCMA à tenir ses engagements vis-à-vis de tous les personnels du réseau.

IL FAUT RENEGOCIER LE STATUT !

Nous réclamons un nouveau statut qui place les femmes et les hommes au centre des préoccupations et qui réponde aux véritables défis de demain.

Tract refonte du statut